

n'est pas très élevé; il y a peut-être 15 personnes sélectionnées annuellement. Il est en outre très significatif que ceci ait été initialement conçu comme un programme choc pour remédier à la pénurie d'ingénieurs dans le domaine des mines.

Le sénateur Yuzyk: Cela s'applique-t-il à d'autres industries que l'industrie minière?

M. Horn: Cela s'applique seulement à l'industrie minière, mais pas seulement au génie minier.

Le sénateur Yuzyk: est-ce que cela aide à satisfaire aux demandes de l'industrie minière?

M. Horn: Cela aide à satisfaire à la demande en plus d'accroître la compétence de ceux qui suivent ces cours.

M. Bonus: J'aimerais ajouter que bon nombre d'universités décernent aussi des bourses par l'entremise de l'industrie minière, bourses d'études, si vous préférez, à ceux qui suivent certains cours rattachés au génie minier. Je ne crois pas que McGill soit la seule, bien que ce soit sans doute dans le cadre de ce vaste programme.

Le sénateur Yuzyk: L'industrie fait aussi sa propre recherche, n'est-ce pas?

M. Horn: Oui, monsieur.

Le sénateur Yuzyk: Quelle rapport y a-t-il entre cette recherche et celle des universités?

M. Horn: C'est ici que le problème de la communication est sinon plus grand, du moins aussi grand que dans les autres disciplines et les autres branches du génie. Le problème de la communication entre les universités et l'industrie n'est que partiellement résolu et cela, d'une façon strictement temporaire. C'est un de nos sujets de préoccupation dans nos constatations générales sur la communication. Ici encore, on essaie actuellement de résoudre le problème par des cours intensifs de deux et trois semaines. Un nombre imposant d'ingénieurs des mines viennent se rencontrer dans les universités, échangent leurs opinions et suivent les cours dispensés en partie par l'université et en partie par l'industrie. Ces cours ont été conçus pour eux et pour leur stade de formation scientifique.

Le sénateur Yuzyk: Mais un tel programme n'existe pas à l'échelle nationale.

M. Horn: Il n'y a pas l'ombre d'un tel programme à l'échelle nationale.

Le sénateur Yuzyk: Aimerez-vous voir la création d'un tel programme à l'échelle nationale?

M. Horn: C'est d'une nécessité absolue, non seulement dans notre propre secteur, mais encore dans les autres. Nous n'avons essayé de suggérer aucune espèce de méthodologie dans notre mémoire. Je dois avouer que lorsque je m'adresse aux doyens des universités, je me sens moi-même quelque peu perplexe sinon presque découragé quand je les entends déclarer qu'ils estiment pratiquement impossible d'assurer dans leur université une communication complète et efficace aussi souvent qu'il est nécessaire avec les secteurs du génie et même des sciences humaines. Bien plus qu'une relation routinière, je ne vois pourtant comme méthode qu'une forme directe de séminaire et de communication personnelle. C'est cela qui nous préoccupe.

Le sénateur Yuzyk: J'aurais encore au moins une autre question, mais je vais y renoncer au cas où l'on voudrait poser d'autres questions.

Le sénateur Robichaud: J'ai une question connexe qui se rapporte à la recommandation no. 4 du mémoire de l'Association minière du Canada, à la page 11. Vous y suggérez que par des mesures fiscales et d'autres stimulants, la proportion de l'effort national de recherche et de développement assumé par le secteur industriel soit considérablement accrue. J'en conclus que l'industrie bénéficie déjà d'exemptions fiscales et d'autres stimulants accordés par le gouvernement canadien. Pourriez-vous nous dire dans quelle mesure l'industrie minière a tiré parti de cette politique pour augmenter le nombre de ses travaux de recherches? Est-ce que ce sont des avantages substantiels? L'industrie minière tire-t-elle vraiment profit des exceptions en cours?

M. Horn: Si je m'en tiens uniquement au domaine des mines, métallurgie exclue, le chiffre très récent fourni par le BFS pour 1967 indique que, seulement pour les crédits de recherche aux mines, \$500,000, sur un total de \$1.3 millions pour la métallurgie et les mines, provenaient du gouvernement canadien.

Le sénateur Robichaud: Lorsque vous parlez de crédits de recherche, s'agit-il d'oc-trois ou de stimulant d'ordre fiscal?

M. Horn: Cent mille dollars seraient des stimulants.

Le président: Il n'y a pas de stimulants d'ordre fiscale pour la recherche.

M. Horn: M. Gauvin pourrait répondre d'une façon plus précise à cette question.